

# Déchets électroniques: les communes sous pression

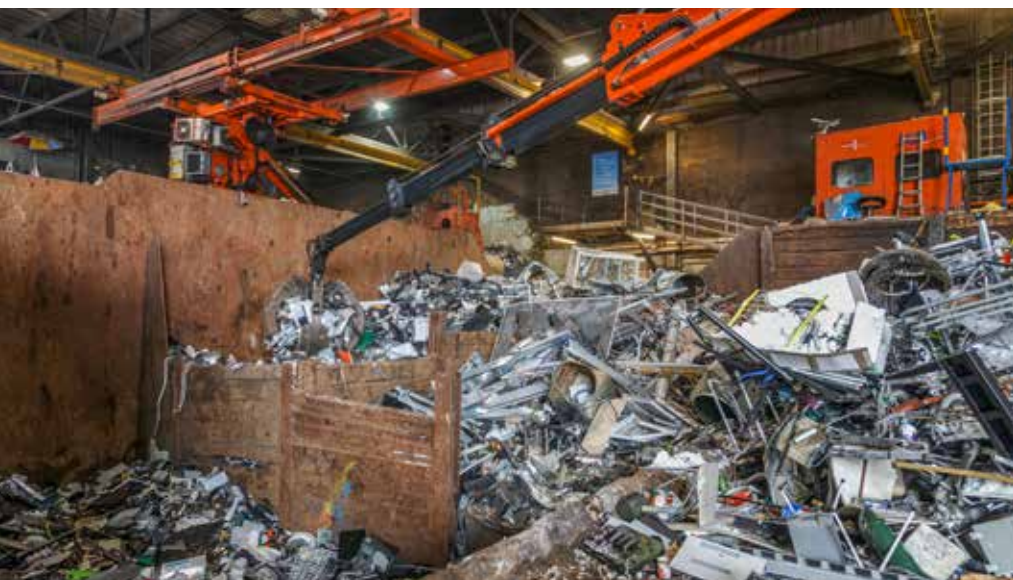
L'acceptation de la population pour la taxe anticipée de recyclage pour les appareils électriques est élevée. Malgré cela, la taxe facultative est menacée – car les achats à l'étranger se font de plus en plus fréquents. L'ACS plaide pour une TAR obligatoire.

Un système se trouve sur la corde raide: la valorisation des déchets électriques. Et pourtant, elle est bien acceptée parmi la population. L'on paie, disons-le fran-

lute de plus en plus contre un adversaire contre lequel le commerce de détail se bat depuis des années déjà: le tourisme d'achat. Car la TAR est une taxe

nal, ce sont les produits de tous qui se retrouvent tôt ou tard dans le circuit du eRecycling, mais ce recyclage n'est pas financé par tous. La branche estime à 4 millions de francs de pertes uniquement à cause des achats à l'étranger. En Suisse, la fondation SENS pratique à l'échelon suisse un système de reprise des déchets comme les petits et grands appareils ménagers, les réfrigérateurs et les congélateurs, les luminaires, les appareils de construction, les jouets et les modules photovoltaïques. Son pendant est Swico Recycling. Cette entreprise – tout comme d'ailleurs SENS – est à but non lucratif et organise la reprise des appareils dans le domaine informatique, bureautique, télécommunications et industrie graphique, métrologie et secteur médical ainsi qu'électronique de loisirs. En 2016, les deux entreprises ont collecté 137 808 tonnes de déchets électroniques, les ont démontés, recyclés et éliminés – 4000 tonnes de plus que l'année précédente. Ce sont au total plus de 16 kilogrammes par habitant.

Selon Sabrina Björn, responsable de la communication chez SENS, ce sont précisément ces habitants-là qui ne sont guère conscients de la problématique. Malgré cela, SENS lance un ballon d'essai depuis six mois: «FAIRTAR», qui permet aux acheteurs d'appareils électroniques effectués à l'étranger ou en ligne de payer une taxe forfaitaire de CHF 5.– à l'aide de leur téléphone portable. «L'écho est très positif», dit Sabrina Björn. Positif, certes, mais largement inconnu, les montants perçus le montrent clairement. La fondation n'a jamais fait de publicité pour cette offre. Ce ne sont pas seulement les deux organisations, mais aussi le politique qui a reconnu le problème; les Chambres fédérales débattent régulièrement de la problématique. La prochaine fois probablement durant la session d'été (voir encadré). Par une motion, le Conseil des Etats charge le Conseil fédéral de mettre «rapidement» en place le principe du régime obligatoire avec possibilité d'exemption mandaté par l'Office fédéral de l'environnement pour mettre les



En 2016, 137 808 tonnes de déchets électroniques ont été collectées. Ce sont au total plus de 16 kilogrammes par habitant.

Photo: SENS

chement, une taxe marginale, et on a payé à l'achat tous les coûts occasionnés par le recyclage du téléviseur, du vibreur ou de l'hélicoptère téléguidé. Il suffit de se rendre au centre de collecte ou au magasin d'articles électroniques le plus proche, et l'appareil est éliminé. Il n'y a vraiment pas plus simple.

## Des tonnes de cuivre, des kilos d'or

Le recyclage de matières provenant d'équipements électroniques usagés est indispensable, les chiffres suivants le montrent de manière impressionnante: depuis l'introduction de la «taxe anticipée de recyclage» (TAR) en 1990, la fondation SENS eRecycling à elle seule a remis en circulation près de 30 000 tonnes de cuivre et plus de 100 kilos d'or.

## Tourisme d'achat perturbateur

Mais dans les coulisses, l'on assiste à un véritable remue-ménage. Car la branche de recyclage des appareils électroniques

facultative, et elle n'est de loin même pas soutenue par tous les commerçants de produits électriques et électroniques suisses. Une liste des moutons noirs compte près de 90 commerces qui ne participent pas au système, qui minent le système en espérant en tirer un petit avantage de prix. En font par exemple partie la chaîne de magasins Hornbach, la société de vente par correspondance d'articles électroniques Venova de Münster (GR) ou le détaillant Otto's. Par contre, plus de 1000 fabricants, commerçants et importateurs font partie du système de reprise, qui fonctionne parfaitement depuis un quart de siècle, c'est vraiment une histoire à succès.

Malgré cela, la question se pose de savoir si les systèmes de reprise basés sur le volontariat ne seraient pas un modèle en voie de disparition. En tout cas, le Conseil fédéral a constaté début 2017 qu'ils «étaient de plus en plus soumis à une grande pression financière». Au fi-

resquilleurs au pas, l'idée étant de compléter le système, facultatif actuellement, par une taxe obligatoire, par exemple pour les commerçants en ligne étrangers.

Lucas Huber

Traduction: Claudine Schelling

## L'ACS plaide pour un régime obligatoire

Bien des communes sont confrontées à des coûts non couverts élevés lors de la collecte d'appareils électriques, et ceci depuis longtemps: depuis l'introduction de la TAR, les taxes n'ont jamais couvert les coûts des communes, dit Ulrich Schwarzenbach, chef de l'Organisation Infrastructures communales (OIC).

La diminution de tarif que la fondation SENS a introduit en 2017 est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Contrairement à SENS, Swico ne souffre guère du tourisme d'achat: l'électronique de divertissement tel que le pratique Swico est meilleur marché en Suisse qu'à l'étranger. Par contre, une machine à laver coûte sensiblement moins en Allemagne par exemple qu'en Suisse.

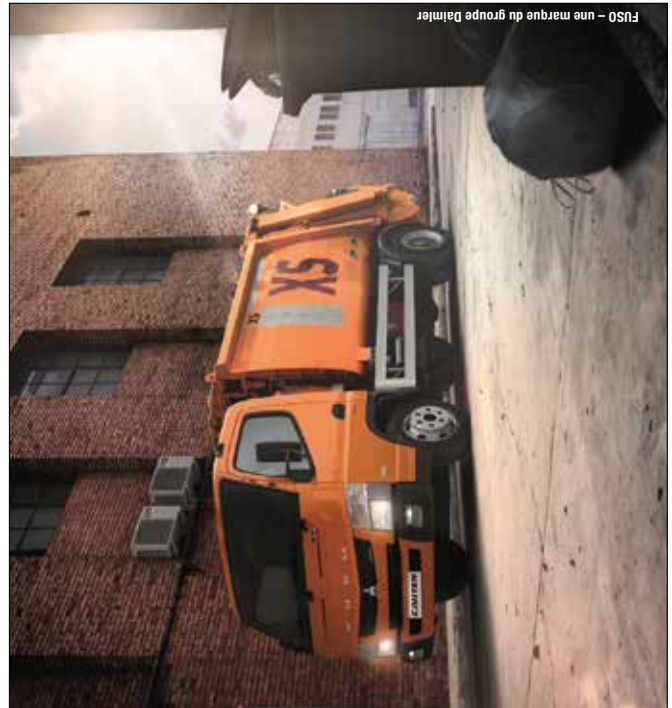
Alors que la branche du recyclage réclame une augmentation de la taxe anticipée de recyclage pour résoudre le problème, les associations s'engagent dans le processus politique, qui passera à la prochaine ronde lors de la session d'été du Parlement dès le fin du mois de mai. Différentes options seront débattues: système obligatoire total comme le propose le Conseil fédéral, ou un système de régime obligatoire avec possibilité d'exemption comme le souhaitent par exemple SENS ou Swico. Une solution sous forme de taxe de base serait également pensable, mais serait en contradiction avec l'objectif qui prévoit un financement selon le principe du pollueur-payeur. Le Conseil des Etats a approuvé le principe du «régime obligatoire avec possibilité d'exemption» pour le système de reprise et le recyclage des appareils électriques. Ainsi, la solution facultative de la branche serait remplacée par une taxe d'élimination obligatoire. Les entreprises qui font partie d'un système facultatif peuvent être dispensées de la taxe obligatoire. La raison de la création de ce «régime obligatoire de principe» est le nombre élevé de resquilleurs causé par le tourisme d'achat et le commerce en ligne, où aucune taxe n'est perçue.

Le Conseil fédéral rejette l'adaptation, car la solution proposée entraînerait une augmentation massive de l'appareil administratif. Les difficultés pratiques induites par le régime obligatoire de principe sont prévisibles, en particulier lors du contrôle des flux d'argent entre l'organisation mandatée par la Confédération et les systèmes de financement facultatifs.

Pour les mêmes raisons, l'Association des Communes suisses (ACS) plaide pour un régime obligatoire total, qui serait le plus simple à mettre en œuvre pour les communes. Si le régime obligatoire total n'avait aucune chance devant le Parlement, alors l'ACS se rallierait à la solution du Conseil des Etats, donc au régime obligatoire avec possibilité d'exemption. Ce qui est prioritaire du point de vue des associations, c'est qu'il faut enfin agir dans ce domaine.

LH/dla

Publicité



## UNE POLYVALENCE SANS LIMITES.

**Trouvez la camionnette idéale pour votre travail. Vous avez le choix entre cinq catégories de poids, cinq empattements, trois moteurs, de nombreuses possibilités d'utilisation ainsi qu'entre les variantes tout-terrain et hybrides.**

### VOILÀ LE FUSO CANTER ÉCONOMIQUE.

Avec la boîte de vitesses à double embrayage Duonic disponible en option, vous serez séduit par la technologie de transmission ultramoderne du FUSO. Et grâce au Canter Eco Hybrid écologique, la consommation de carburant est considérablement réduite, tout comme les émissions de CO<sub>2</sub>.

[www.fuso-trucks.ch](http://www.fuso-trucks.ch)



En exclusivité chez votre partenaire Mercedes-Benz Camions.